

# **BANQUE DE TUNISIE**

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 225.000.000 DINARS  
SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS  
R.N.E N° 0120 H - MF 000120 H/P/M/000  
MATRICULE CNSS 767/88



## **AVIS DE CONVOCATION A L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2020**

La BANQUE DE TUNISIE informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire sera tenue le Mardi, 9 Juin 2020 à 9 heures.

Vu les circonstances liées à l'épidémie covid-19, la réunion sera tenue à distance conformément aux mesures prises par le Conseil du Marché Financier dans son communiqué du 19 Mars 2020.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leur participation via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à consulter notre site web à l'adresse suivante :

**[https://online.bt.com.tn/btnet/AGO\\_BT.aspx](https://online.bt.com.tn/btnet/AGO_BT.aspx)** , pour :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.
- Consulter les documents mis à leur disposition.
- Poser toute question, adressée au Président de l'Assemblée ou au commissaire aux comptes relative aux points inscrits à l'ordre du jour, et consulter les réponses fournies aux questions posées.

### **L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :**

- Approbation des modalités et des délais d'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à la gestion 2019,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019,
- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice 2019,
- Réaffectation des réserves à régime spécial,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités réglementaires.

**P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



# BANQUE DE TUNISIE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

09 JUIN 2020

### PROJET DE RESOLUTIONS

#### Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le report de la tenue de la présente Assemblée en application de la décision du confinement général du 20 mars 2020 et de la Note de la Banque Centrale de Tunisie n° 2020-17 du 1er avril 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également sa tenue à distance sans présence physique des actionnaires, et ce, conformément aux recommandations du Conseil du Marché Financier du 19 mars 2020.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2019, et entendu lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et consolidés ainsi que les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales tels que présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2019.

#### Troisième résolution :

Tenant compte de la note de la BCT numéro 2020-17, décidant de suspendre toute mesure de distribution de dividendes et conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2019 :	135.290.819 D
Report antérieur :	2.793.279 D

Total:	<hr/> <b>138.084.098 D</b>
--------	----------------------------

#### *Répartition :*

Réserves légales :	-
Réserves pour réinvestissements exonérés :	30.000.000 D
Réserves ordinaires :	-
Report à nouveau :	108.084.098 D

Total:	<hr/> <b>138.084.098 D</b>
--------	----------------------------

**Quatrième résolution:**

Des réserves à régime spécial relatives aux réinvestissements exonérés, constituées au courant des exercices antérieurs, sont devenues fiscalement libres suite à la cession des titres y afférent. Elles s'élèvent à 7.700.000 dinars, que l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au poste de réserves ordinaires.

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans (2020-2021-2022) les mandats d'Administrateur de :

Madame Hella MEHRI

Monsieur Habib KAMOUN

Monsieur Elyes JOUINI

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

**Sixième résolution:**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des trois Comités règlementaires au titre de l'exercice 2020 à Quatre cent vingt mille dinars par an (420.000 dinars). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en décidera la répartition entre ses membres.

**Septième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.